



## Problemes assurances santé

Par **manue62**, le **03/05/2011** à **10:47**

Bonjour,

je vous envoie ce mail car ma maman a un souci enver eca assurance donc je vous explique en juillet 2010 elle a signer avec ucr mutuel santer et depuis aout 2010 elle paye eca assurance alors qu'elle na jamais signer chez eux donc ma mere ma prevenu que sur son compte enbanque eca aver retirer la somme de 39.95 en aout mpi je suis aller a la banque faire opposition car c'été ecrit des chiffre sur son relever de compte et j'ai demander a la banque ce que c'éte il n'on pas su me repondre donc opppsoition est la ma mere a reçu un courrier quelle doit la somme de 487euro est ce possible que eca fait parti du groupe ucr et que le monsieur qui est venu lui a fait signer 2contrat car elle n'a rien d'eca assurance pas de dossier donc je ne comprend pas de plus ma mere ne peut payer cette somme car elle est veuve et a par moi 420euro pour vivre aidez moi svp je vous remercie beaucoup au revoir

Par **chaber**, le **03/05/2011** à **11:42**

bonjour,

d'après ce que j'ai compris votre mère a souscrit un contrat Santé auprès de l'UCR par l'intermédiaire de ECA assurances, courtage qui recouvre les primes. Elle a donc du signer une autorisation de prélèvement au profit de ECA

Quelle est la nature de chacun des contrats?